

1003784101

DATE DEPOT :	2010-04-30
NUMERO DE DEPOT :	37841
N° GESTION :	1992B08334
N° SIREN :	387928393
DENOMINATION :	ARJIL COMMANDITEE - ARCO -
ADRESSE :	121 AVE DE MALAKOFF 75116 PARIS.
DATE D'ACTE :	2010/03/10
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

92B8334

ARJIL COMMANDITEE-ARCO

Société anonyme au capital de 40.000 €
Siège social : 121, avenue de Malakoff à Paris 16ème (75)
387 928 393 RCS PARIS

EC du 10/3/2010
N2

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MARS 2010

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
30 AVR. 2010
N° de dépôt : 37841

EXTRAIT

L'an deux mille neuf, le dix mars, les administrateurs de la société ARJIL COMMANDITEE-ARCO se sont réunis en conseil au 4, rue de Presbourg à Paris 16ème (75), à l'issue du conseil de surveillance de Lagardère Sca à 14h30.

Etaient présents :

- Monsieur Arnaud LAGARDERE	Président du conseil d'administration
- Monsieur Pierre LEROY	Directeur Général délégué et administrateur
- Monsieur Thierry FUNCK-BRENTANO	administrateur

Etaient absents et excusés :

- Monsieur Philippe CAMUS	Vice-Président et Directeur Général délégué
- Monsieur Jean-Paul GUT	administrateur

La réunion est présidée par Monsieur Arnaud LAGARDERE en sa qualité de Président du conseil d'administration.

Plus de la moitié des administrateurs en fonction étant présents, le conseil peut valablement délibérer.

➢ *Questions diverses.*

V – Questions diverses

1. *Nomination de Monsieur Pierre Leroy en qualité de Vice-Président*

Monsieur Arnaud Lagardère propose la nomination, aux fonctions de Vice-Président, de Monsieur Pierre Leroy.

Le conseil accepte, à l'unanimité, cette proposition et décide de nommer Monsieur Pierre Leroy en qualité de Vice-Président pour une durée de six années, qui ira jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera en 2016 sur les comptes de l'exercice précédent

Monsieur Pierre Leroy remercie le conseil pour la confiance qui lui est ainsi témoignée et déclare accepter cette fonction.

2. Nomination de Monsieur Dominique D'Hinnin en qualité de Directeur Général Délégué

Monsieur Arnaud Lagardère propose, en accord avec Monsieur Pierre Leroy, la nomination, aux fonctions de Directeur Général Délégué, de Monsieur Dominique D'Hinnin pour l'assister dans ses fonctions.

Le conseil accepte, à l'unanimité, cette proposition et décide de nommer Monsieur Dominique D'Hinnin en qualité de Directeur Général Délégué pour une durée de six années, qui ira jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera en 2016 sur les comptes de l'exercice précédent.

Monsieur Dominique D'Hinnin disposera des mêmes pouvoirs que le Directeur Général. Il sera en conséquence investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

3. Nomination de Monsieur Thierry Funck-Brentano en qualité de Directeur Général Délégué

Monsieur Arnaud Lagardère expose ensuite aux membres du conseil qu'il souhaiterait, en accord avec Monsieur Pierre Leroy, être également assisté dans ses fonctions par Monsieur Thierry Funck-Brentano et, propose la nomination de ce dernier aux fonctions de Directeur Général Délégué.

Le conseil accepte, à l'unanimité, cette proposition et décide de nommer Monsieur Thierry Funck-Brentano en qualité de Directeur Général Délégué pour une durée de six années, qui ira jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera en 2016 sur les comptes de l'exercice précédent.

Monsieur Thierry Funck-Brentano disposera des mêmes pouvoirs que le Directeur Général. Il sera en conséquence investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

Monsieur Thierry Funck-Brentano remercie le conseil pour la confiance qui lui est ainsi témoignée et déclare accepter cette fonction.

Pour extrait certifié conforme

